



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 19 mars 2020

Coronavirus : point de situation dans les établissements médico-sociaux

- **EHPAD « La résidence Le Bois Fleuri » à Saran (Loiret)**

Une résidente de l'EHPAD, âgée de 88 ans, a été confirmée Covid-19 et a été transférée au service de maladies infectieuses du Centre hospitalier régional d'Orléans.

- **EHPAD de Coinces à Salbris (Loir-et-Cher)**

Un résident de l'EHPAD, âgé de 89 ans, a été confirmé Covid-19 et a été transférée au service de maladies infectieuses du Centre hospitalier universitaire de Tours.

- **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Saint-Jean-de-Braye (Loiret)**

Deux résidentes, âgées de 51 ans et 29 ans, ont été confirmées Covid-19. Leur état n'inspire pas d'inquiétude. La direction de l'établissement a mis en place les mesures nécessaires, en direction des deux résidentes qui sont confinées, ainsi que pour les autres résidents et le personnel de la structure.

Toutes les directions des établissements concernés ont pris les mesures nécessaires en direction des résidents et des personnels : port de masques pour les professionnels, suspension de toutes les activités, prise de repas en chambre plutôt que dans la salle de séjour, renforcement des mesures barrières, surveillance quotidienne de l'état de santé à effectuer. Des investigations en direction des personnes contacts sont également menées.

Contact :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

ARS Centre-Val de Loire

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

https://twitter.com/ARS_CVDL